

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CE312

présenté par

Mme Battistel, Mme Pires Beaune, M. Vicot, Mme Untermaier, M. Saulignac, Mme Thomin,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Potier, Mme Rabault, M. Bertrand Petit, Mme Pic, M. Leseul,
M. Naillet, Mme Karamanli, Mme Jourdan, M. Guedj, M. Olivier Faure, M. Hajjar, M. Garot,
Mme Keloua Hachi, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Califer, M. Philippe Brun,
M. Mickaël Bouloux, M. Delaporte, M. Vallaud, M. David, M. Baptiste et M. Aviragnet

AVANT L'ARTICLE 35

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.